




 **MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS**

 **EXÉCUTION DE CHANTIER**

Conducteur(trice) d'engins de TP

MISSION PRINCIPALE : Piloter les engins de Travaux Publics

Le conducteur d'engins de TP conduit les engins les plus divers (niveleuses, pelles hydrauliques, chargeuses, ...) utilisés pour la réalisation des chantiers (extraction, terrassement, nivellement, manutention de charges, dressage de plates-formes, talus et fossés et chargement des engins de transport de matériaux, ...). Il connaît parfaitement les engins qui lui sont confiés et sait en tirer le meilleur parti en respectant les règles de sécurité. Il contrôle le bon fonctionnement de son engin et effectue la maintenance de premier niveau.

 **Autres appellations :** Conducteur (trice) de bouteur, Conducteur (trice) de chariot télescopique, Conducteur (trice) de niveleuse, Conducteur (trice) de pelle, Conducteur (trice) de tombereau, Conducteur (trice) de tractopelle, Conducteur(trice) de chargeuse, Conducteur(trice) de compacteur, Conducteur(trice) de finisseur, Conducteur(trice) de raboteuse

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. PRÉPARER SON INTERVENTION

- Réaliser une inspection visuelle de son engin pour vérifier son état de marche et signaler les anomalies
- Installer la signalisation de chantier et s'assurer des voies d'accès, des zones d'évolution et de manutention conformément aux arrêtés de circulation pour travailler en sécurité
- Baliser l'aire de travail et s'assurer du marquage en respectant les consignes de la réglementation anti-endommagement et les consignes données par le manager pour éviter tout dommage aux ouvrages
- Analyser les consignes reçues en appréciant les difficultés du chantier et ses spécificités de sécurité afin de procéder aux réglages
- Décharger les engins du porte-engin pour les transférer sur le chantier en respectant les consignes de sécurité

2. CONDUIRE DES ENGIN EN SÉCURITÉ

- Maîtriser la conduite des engins de chantier selon les prérogatives des habilitations de conduite en sécurité (CACES) et en étant particulièrement vigilant à l'environnement du chantier
- Lire et analyser les informations apportées par l'engin et identifier les dysfonctionnements
- Conduire des engins en développant l'éco-conduite pour limiter la consommation de carburant

3. RÉALISER UN OUVRAGE

- Choisir et équiper l'engin de l'outil adapté en fonction de la nature des travaux à réaliser (forme de terrassement, ...) et du contexte (nature du sol, ...)
- Adapter le positionnement de l'engin selon les consignes données afin de mener à bien l'exécution des travaux
- Réaliser les tâches confiées dans le cadre de la réalisation d'un ouvrage (excaver, charger, décharger, remblayer, ...)

- Remplir, avec précision, les documents d'intervention (bon de mission ou rapport d'exécution, feuille d'heures, ...) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie ou au client

4. ENTREtenir LES ENGINs DE CHANTIER

- Maintenir son engin dans un état de propreté pour assurer la sécurité et la durée de vie de l'engin, mais également pour participer à l'image de l'entreprise
- Effectuer les gestes d'entretien courant des engins (1er niveau : petites réparations, dépannage) dans le respect des consignes environnementales de l'entreprise et de la réglementation, afin d'assurer leur bon fonctionnement
- Rédiger le rapport journalier d'entretien (papier ou outils digitaux) et le transmettre à son manager pour organiser et programmer l'intervention des mécaniciens de chantier

5. CLÔTURER SON INTERVENTION

- Mettre en sécurité l'engin en cas de stationnement prolongé sur site ou charger l'engin, conformément aux consignes de sécurité et aux instructions transmises par le manager
- Replier et nettoyer le chantier à la fin des travaux (engins, carburants, restes de matériaux, déchets, cabanes de chantiers, ...) en respectant les procédures environnementales liées au chantier

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES CODES SOCIAUX EN ENTREPRISE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, ...)
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée
- Respecter les consignes organisationnelles propres au chantier
- Véhiculer l'image de l'entreprise

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Informer sa hiérarchie des outils ou pièces manquantes à l'exécution du travail
- Respecter les consignes de sa hiérarchie
- Estimer le temps nécessaire pour la réalisation d'une tâche
- Vérifier la qualité de son travail
- Prioriser ses activités

3. AGIR FACE À UN ALÉA

- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement
- Agir pour se prémunir ou écarter les autres d'un danger imminent et prévenir sa hiérarchie
- Adapter son activité aux aléas en tenant compte des objectifs de qualité et de délai

4. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Identifier les rôles et fonctions de chacun dans l'équipe
- Solliciter la bonne personne en fonction des besoins
- Ajuster son comportement et son travail en fonction de l'équipe
- Partager les informations avec l'équipe

5. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Décrire son activité
- Exprimer ses incompréhensions
- Reformuler les consignes et les règles (sécurité, procédures, ...)

6. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- S'approprier les compétences numériques de base (écrire, lire un mail, utiliser le matériel informatique, ...)
- Lire et exploiter les modes opératoires et notices d'utilisation des constructeurs en utilisant les outils digitaux

- Signaler et expliquer les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Apporter un premier niveau d'information usagers / clients / partenaires sur l'opération en cours

7. PARTICIPER À L'INNOVATION ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Trouver des idées (gestes, postures, équipements, ...) pour améliorer la sécurité et les conditions de travail ou optimiser le fonctionnement de l'engin
- Identifier des dysfonctionnements et proposer des améliorations

8. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accueillir les nouveaux arrivants sur le chantier et les accompagner dans leur progression

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Brevet Professionnel Conducteur d'engins : Travaux Publics et carrières
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Conducteur d'engins Travaux Publics et carrière

TITRES

- Titre Professionnel Conducteur de grue à tour (Niveau 3)
- Conducteur d'engins de travaux publics (Niveau 3)
- Titre Professionnel Conducteur d'engins de chantiers urbains (Niveau 3)
- Titre Professionnel Conducteur d'engins de grands terrassements (Niveau 3)

CERTIFICATIONS

- Certificat de Qualification Professionnelle Pilote de machine à coffrage glissant
- Certificat de Qualification Professionnelle Conducteur de raboteuse (Niveau 3)